



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines
78170

DECISION MUNICIPALE N°2025.27

PROCEDURE ADAPTEE « CONTRÔLES, ENTRETIEN, RENOUVELLEMENT DES PEI ET REALISATION D'UN SCHEMA COMMUNAL DES PEI PUBLIC ET SUIVI DU PARC » ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Maire de la commune de la Celle Saint Cloud

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-22, et L. 2122-23,

Vu le Code de la commande publique, notamment l'article R.2123-1-1,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020.02.01, en date du 9 juin 2020, portant délégation de compétence à Monsieur le Maire,

Considérant le besoin de la collectivité et la mise en concurrence réalisée,

Considérant l'analyse du marché à procédure adaptée n° 2025MAPA02,

Considérant qu'après analyse, l'offre présentée par la société CDA est économiquement la plus avantageuse,

DÉCIDE

Article 1 :

De signer l'acte d'engagement relatif au marché « **Contrôles, entretien, renouvellement des PEI et réalisation d'un schéma communal des PEI public et suivi du parc** » avec la société CDA, sise 33 rue de Bellevue – 92700 COLOMBES, représentée par Monsieur Emmanuel CODACCIONI en sa qualité de Président.

Article 2 :

De préciser que le montant annuel maximum du marché s'élève en euros à 10 000 € HT soit 12 000 € TTC.

Article 3 :

Il sera rendu compte de cette décision au conseil municipal lors de sa prochaine réunion.

Article 4 :

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à monsieur le Préfet de Versailles et publiée conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 19 juin 2025



Le Maire

Olivier DELAPORTE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de la Celle Saint-Cloud et d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250619-2025-27-AR
Date de réception préfecture : 23/06/2025